La municipalité, engagée dans une démarche environnementale, met à votre disposition deux bornes de collectes pour les piles et batteries d'appareils électriques : une à l'Accueil citoyens, l'autre au Centre Communal d'Action Sociale.

Sont acceptés : piles bâton, piles boutons, toute batterie d'appareils électriques et ou portatifs, toute batterie au plomb gélifié, batterie de clôture électrique.

NE sont PAS collectés : batterie de vélo électrique, de voiture, de moto, piles et batterie industrielle, chargeur pour piles rechargeables

URL de la source (modifié le 27/06/2025 - 15:05): https://www.pontault-combault.fr/ma-ville/environnement/bornes-de-collectes-pour-piles-et-batteries